

Création de Galenos AG

Un grand merci à nos nombreux assurés qui ont participé à la votation et pour la confiance que vous nous témoignez, de sorte que vos couvertures d'assurance continuent à être intégralement garanties.

Résultats de la votation :

Le Comité note qu'un total de 6 129 bulletins de vote a été reçu, ce qui correspond à 44,5% des membres de l'Association Galenos Assurance-maladie et accidents.

En détail, les électeurs ont participé au scrutin comme suit :

Nombre d'électeurs		13'772
Nombre de bulletins de vote livrables		13'622
La proposition du Comité a été approuvée comme suit:		
Oui	5'738	93.62%
Non	67	1.09%
vide	324	5.29%
Non valide	0	0.0%

Le Comité constate que la majorité absolue des suffrages exprimés, qui est requise pour les résolutions de la votation selon l'art. 13 al. 1 des Statuts de l'Association, a été atteinte.

L'association "Galenos Assurance -maladie et accidents" est dissoute conformément au résultat de la votation. Tous les actifs et passifs sont repris par la nouvelle société Galenos AG, basée à Berne. Visana a complété le financement à 100% des déficits de couverture existants.

Rien ne changera pour vous en tant qu'assuré (e). Les polices d'assurance restent valables, les primes et les prestations restent inchangées. Les interlocuteurs habituels resteront les mêmes et continueront à vous accueillir à la Militärstrasse 36 à Zurich.

Comme indiqué lors de la réunion d'information du 15 décembre 2018, le Comité représentant tous les membres de l'association, versera le produit de la vente de CHF 1 convenu avec Visana à la campagne "chaque centime compte". En guise de remerciement pour la bonne solution, chaque membre du Comité versera également un montant de CHF 200 à la donation.

Le Comité remercie tous les membres de l'association pour leur confiance et leur souhaite, ainsi qu'à leurs proches, santé, satisfaction et succès pour la nouvelle année.